



En l'an de grâce            le            jour du            mois  
aux registres et actes authentiques de la Noble



onfrérie



ambrinus

avons constaté que l'honorable

y figure au nombre des Confrères et  
y porte titre et qualité de

En foi de quoi et par délégation des pouvoirs  
nous concédés, signons et scellons du grand sceau  
de la Confrérie

Le Président

Le Maître de Cérémonie

